



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Du personnel de plus en plus qualifié

MANIWAKI, LE 27 SEPTEMBRE 2012 – Le nombre d’enseignants non légalement qualifiés a beaucoup chuté à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l’Outaouais au cours des dernières années.

«Lorsque je suis entré en fonction, je me suis donné comme priorité de continuer et d’approfondir les efforts entrepris à ce niveau. Je suis très heureux de pouvoir dire, aujourd’hui, que l’objectif a été atteint», de dire M. André Roy, directeur du service des ressources humaines, en poste depuis un an et demi.

Le mercredi 26 septembre dernier, les commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l’Outaouais ont pris connaissance de l’évolution du dossier. Cette année, seulement cinq enseignants, sur un total de 234, sont non légalement qualifiés, alors qu’il y en avait encore une quarantaine il y a une demi-douzaine d’années. À tous les ans, pour être conforme, la commission scolaire doit adresser des demandes de tolérance au ministère pour ces personnes.

Il est important de noter que les enseignants non légalement qualifiés ont généralement toutes les compétences voulues pour enseigner leur matière. Le problème, c’est qu’ils n’ont pas la qualification légale requise pour une raison ou pour une autre. Ce peut être parce qu’il leur manque quelques crédits pour terminer un programme, parce que ce sont des enseignants plus âgés qui n’étaient pas obligés d’avoir tel ou tel diplôme lors de leur embauche, parce que leur diplôme a été obtenu à l’étranger et n’est pas reconnu au Québec ou parce leurs études sont encore en cours.

Par ailleurs, le directeur du service des ressources éducatives, M. Stéphane Rondeau, a signalé aux commissaires que, cette année, le blitz de la persévérance scolaire aura lieu le 24 novembre. L’activité prendra place dans plusieurs commerces de la région, sous l’initiative du CAPS-Outaouais (Comité d’amélioration de la persévérance scolaire), et de nombreux commissaires et employés de la commission scolaire mettront la main à la pâte pour distribuer des cartes postales d’encouragement.

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca